



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : Octobre à Décembre

Nom du fournisseur	Type d'appareil	Nombre de forfaits cellulaires actifs	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
Telus	Clés cellulaires	9	0	0,00 \$	88,80 \$
Telus	Téléphones cellulaires	54	0	0,00 \$	561,05 \$
Telus	Tablette	1	0	0,00 \$	8,70 \$
Telus	Terminaux véhiculaires	37	0	0,00 \$	335,42 \$